

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
HÉRAULT

ARTISANS INFOS

26 juillet 2021



Ecole des Métiers de la CMA34

2021 : Une réussite exceptionnelle

Créée il y a 5 ans, par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault, l'Ecole des Métiers de la CMA34, se distingue par un taux de réussite exceptionnel aux examens des formations diplômantes. (Voir ci-dessous) Ce succès s'explique d'une part, par le savoir-faire de nos professeurs des techniques des métiers qui sont des artisans mettant leur expérience et leur volonté de transmission au service des Etudiants des Métiers et d'autre part, par la qualité de nos enseignants des matières générales.

Ces CAP, Brevets professionnels ou mentions complémentaires sont autant de passeports pour l'accès à un bon emploi.

L'Artisanat est la voie royale de la réussite professionnelle et personnelle.

Christian Pujol

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Retrouvez toutes les informations sur

- Le PASS sanitaire,
- Le protocole sanitaire renforcé
- les aides aux entreprises

sur notre site <https://www.cma34-covid19.fr/>

Diagnostic numérique



La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault est fortement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire et accompagne les entreprises artisanales dans leur transition numérique.

2 étapes simples :

- le diagnostic numérique avec un conseiller
- la remise d'un plan d'action personnalisé.

Démarquez-vous face à vos concurrents !

Contact Sébastien Mathieu : s.mathieu@cma-herault.fr -04 67 72 72 49

[Diagnostic environnemental](#)

Dans le cadre du Plan de Transition Ecologique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault accompagne les entreprises artisanales vers une gestion plus respectueuse de l'environnement. Cette offre d'accompagnement comprend notamment la réalisation d'un diagnostic environnemental gratuit, qui permet de faire un état des lieux des pratiques et consommations de votre entreprise. Vous pouvez ainsi mettre en perspective les points forts et les points à améliorer pour réaliser des économies, agir en faveur de l'environnement et valoriser votre démarche. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Justine GARCIA, conseillère développement durable j.garcia@cma-herault.fr - 04 67 72 72 04

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans votre transition écologique

La collaboration de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault avec le réseau de France Habitat permet aux artisans de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé. Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault vous propose un diagnostic gratuit de votre entreprise. Ce diagnostic permet de faire un état des lieux de votre consommation d'énergie, d'eau et de vos pratiques environnementales. Vous pouvez ainsi mettre en perspective les points forts et les points à améliorer pour réaliser des économies, agir en faveur de l'environnement et valoriser votre démarche.

REUNIONS (Zoom ou en présentiel) QUIZZ WEBINAIRES

Plus d'infos sur www.artisanat.fr

Comment bénéficier d'un diagnostic gratuit ?

1. Vous contactez la CMA établie avec vous lors d'un rendez-vous dans votre entreprise ou en visio d'une demi-journée. **Un diagnostic de la maturité écologique de votre activité.**
2. Vous abordez ensemble les thématiques liées à l'environnement de votre entreprise pour identifier vos besoins et définir un plan d'actions adapté à vos projets pour intégrer la transition écologique dans votre quotidien.
3. Le compte-rendu complet du diagnostic, avec une proposition d'un plan d'actions et d'un accompagnement par la CMA, vous est adressé sous 5 jours.

VALEUR DE LA PRESTATION DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT: **500€**

PRESENCE OBLIGÉE A 100%

Sur la base de la Charte de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

Comment bénéficier d'un accompagnement gratuit ?

Votre conseiller CMA étudie avec vous, lors d'un rendez-vous d'une demi-journée à une journée dans votre entreprise, les conditions pour mettre en œuvre au mieux une solution identifiée en fonction de vos besoins et des perspectives d'amélioration du fonctionnement de votre entreprise.

Elaborer et mettre en œuvre des actions qui permettent de réduire son empreinte environnementale et donc d'accélérer sa transition écologique.

IMPACT VERT®

Valoriser sa démarche environnementale par l'obtention d'un label (Impact Vert, Eco-citoyen, Répar'acteurs...) et être associé dans ce processus.

Identifier et sélectionner une solution en terme d'investissement, d'étude ou de formation adaptée et être associé dans le montage d'un dossier de demande de financement.

5 000 à 10 000

Montants des aides de l'Etat et de l'Union Européenne

à partir de 2022

17 500

Montants des aides de l'Etat et de l'Union Européenne

à partir de 2022



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault
 154 rue Bernard Giraudeau - CS 59999
 34187 Montpellier Cedex 4
www.cma-herault.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)